Ville de Genève
Conseil municipal

P-484

Réponse du Conseil administratif du 30 mai 2024 à la pétition du 8 mars 2023: «Non à l'abattage des arbres pour la voie verte Ville de Genève».

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal décide le renvoi de la pétition P-484 au Conseil administratif le 16 janvier 2024.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

En préambule, le Conseil administratif insiste sur le fait qu'aucun abattage d'arbres sains n'est prévu en Ville de Genève, ni pour le développement des voies vertes ni pour le développement des axes forts vélos. Par ailleurs, il convient de souligner que, de manière générale, si un arbre sain doit être abattu en Ville de Genève, trois nouveaux spécimens sont replantés à proximité, en accord avec les principes appliqués par la Ville de Genève, dans le cadre de ses projets d'aménagement de l'espace public.

Le Conseil administratif informe qu'en ce qui concerne la future voie verte bordant l'Arve, sur les quais des Vernets et du Cheval-Blanc, entre les ponts de Carouge et Hans-Wilsdorf, la ripisylve et sa biodiversité seront maintenues, et même améliorées et renforcées. Ce tronçon sera ainsi le plus boisé du parcours en Ville de Genève. Entre les ponts Hans-Wilsdorf et de Saint-Georges, ladite voie s'intégrera dans un véritable parc linéaire.

Le Conseil administratif rappelle qu'il a été décidé de renoncer au passage sous le pont des Acacias afin d'éviter tout impact sur la végétation existante. Par ailleurs, la Ville de Genève a déposé une autorisation de construire complémentaire sur le tronçon situé sur le quai du Cheval-Blanc visant à planter une végétation complémentaire et à désimperméabiliser les sols.

Outre le renforcement de l'arborisation au débouché de la route des Acacias, le projet actuel prévoit la création d'espaces plantés (couvre-sol et bulbes) entre les arbres existants ainsi que la plantation de cinq arbres supplémentaires et 1600 m^2 de nouvelles surfaces perméables sur le quai du Cheval-Blanc.

Le Conseil administratif estime ainsi avoir répondu aux demandes de la pétition puisqu'aucun arbre de la future voie verte entre les ponts de Carouge et Hans-Wilsdorf ne sera abattu.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Frédérique Perler